AFFECTATIONS DES SOMMES DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

MRC de Nicolet-Yamaska

Affectations des sommes du FRR	Répartition du FRR prévue au budget 2024
La réalisation des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC	***115 000 $***
Élaboration et mise en œuvre de mesure de soutien à l'attractivité du territoire et	85 000 $
Projet majeur en aménagement du territoire	30 000 $
Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	**85 000 $**
Accompagnement professionnel en géomatique	20 000 $
Soutien à la protection des bandes riveraines	65 000 $
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise	***304 871 $***
Service-conseil aux entreprises	218 871 $
Ententes de services	
ARDECQ	1 500 $
Place aux jeunes plus	2 500 $
Contribution volet communautaire	20 000 $
Contribution Ose Entreprendre	2 000 $
Radio communautaire	5 000 $
Pôle d'économie Sociale	10 000 $
Économie circulaire	10 000 $
La Ruche	5 000 $
Projets majeurs en développement économiques	30 000 $
Ententes sectorielles	**155 107 $**
Projets régionales	
Entente de concertation régionale	30 341 $
Espace d'accélération et croissance	17 328 $
Entente sectorielle sur les capacités d'accueil	38 477 $
Entente bioalimentaire	14 911 $
Entente notoriété phase 2	14 050 $
Réserve - Projets régionaux	40 000 $
L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement	**95 000 $**
Mise en œuvre de l'entente de développement culturel	95 000 $
La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental	***150 000 $***
Mise en œuvre du plan de développement touristique	150 000 $
Le soutien au développement rural, dans le territoire rural défini à cette fin	**320 000 $**
Programme « FDST - volet projets locaux » pour un soutien financier au développement local et rural des municipalités	320 000 $
Administration générale et financière :	100 000 $
Total des sommes utilisées de l'enveloppe 2024 :	**1 334 979 $**

CHANTAL TARDIF
Directrice générale et greffière-trésorière

DATE | Conseil des maires

257-1, rue de Mgr-Courchesne, Nicolet (Québec) J3T 2C1 - Téléphone : (819) 519-2997 - Télécopieur : (819) 519-5367
Adresse électronique : mrcny@mrcny.qc.ca - Site Internet : www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca